



CCI NORD ISÈRE

**ATTESTATION
DELEGATION DE SIGNATURE DU TRESORIER**

Je soussigné Christophe CARRON, Président de la CCI Nord Isère, atteste avoir informé les membres de mon Assemblée Générale installée le 22 novembre 2021 dans le cadre de la nouvelle mandature de la CCI NORD ISERE en les termes qui suivent :

L'article 2.3.3 du règlement intérieur de la CCI stipule que le Trésorier de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère peut déléguer sa signature à d'autres membres élus, ou agents de la chambre dans les mêmes conditions que le président.

Le Trésorier a ainsi proposé de donner cette délégation pour les opérations citées ci-dessus à son Trésorier Adjoint, Monsieur Thibault RICHARD.

Conformément au règlement intérieur, il est rappelé que le Trésorier peut également donner délégation pour ce qui concerne la signature des titres de paiement et des documents relatifs aux opérations de trésorerie à des agents permanents non-délégués du Président.

Le Trésorier a également proposé de déléguer sa signature pour ces opérations à Madame Pascale BESCH, Directeur général Adjoint.

Fait pour valoir ce que de droit,

Fait à Vienne, ce 22 novembre 2021

Christophe CARRON, Président

